

RESULTATS ENQUETE DE SATISFACTION DES APPRENANTS ENTRES DANS LE DISPOSITIF H+ ANNEE 2024/2025

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Approbation: C. MAURIELLO,

référent GEID

IF/INDIC/21

Version n°: 02

Date de création : 12/06/2024

Date de mise à jour : 16/05/2025

INDICATEUR

Rédaction : E. SALES et A. SOCODIABEHERE, cadres formateurs

et A. Validation : JF. DURANTON, directeur

Vous avez fait une demande de suivi au regard d'un handicap ou d'une maladie chronique invalidante. Nous avons besoin de votre avis pour améliorer nos pratiques. Merci de bien vouloir nous aider en remplissant ce questionnaire.

Date: 12/06/2025

Enquête de satisfaction des étudiants /élèves en situation de handicap Merci d'entourer l'image qui correspond le mieux à votre avis	
L'accueil que vous a réservé le référent H+	0-0-0-16
L'attention portée à votre demande	1-0-1-14
Les renseignements qui vous ont été délivrés	0-0-2-14
Le délai pour avoir une réponse à votre demande d'adaptation	0-0-2-14
Le suivi au terme des stages et ou au regard des aménagements qui vous ont été proposés	0-1-4-10
Votre satisfaction globale	0-1-1-13
TOTAL	1 2 12 76

- Commentaire : 19 étudiants audités
 - ✓ 16 réponses (renvoie de la grille d'enquête) au 10/06/25 après relance soit 84% de retour.
 - ✓ 1 ESI présente lors de la réunion proposée le 12 juin pour bilan de satisfaction en présentiel



Globalement les étudiants sont très satisfaits du suivi H+ proposé.

Existence d'un smiley très insatisfaisant dans le critère « <u>l'attention portée à votre demande</u> », qui fait suite a un aménagement non mis en place lors d'une épreuve de partiel (n'as pas bénéficié du temps supplémentaire qui lui avait été accordé).

Après analyse de la situation, l'hypothèse apparait qu'il s'agit d'un oubli d'information de la part du référent H+ à l'équipe pédagogique. L'ESI a réalisé la demande H+ en mars 2025, et la validation de l'aménagement a eu lieu le 18 mars.

En vue du P4 et du R5, l'envoie des aménagements des ESI suivis H+ aux formateurs a été réalisé le 12 mars par le référent H+. Le R5 a eu lieu la semaine du 24 mars. L'hypothèse est faite que l'information à l'équipe pédagogique du réajustement d'un nouvel aménagement n'a pas été réalisé. A noter que l'ESI, le jour du partiel n'a pas osé signaler la mise en place de son aménagement.

De même, l'ESI présente lors de la réunion du 12 juin, signale que lors de deux partiels (mais elle ne se souvient plus lesquels), son aménagement n'a pas été respecté (positionnement au niveau de la salle d'examen). Après analyse de la situation, il

- semblerait que les formateurs aient manqué de vigilance. Comme pour l'étudiante précédente, elle n'a pas osé signaler la non mise en œuvre de son aménagement.
- Comme l'année dernière, le critère « <u>le suivi au terme des stages et ou au regard des aménagements qui vous ont été proposés</u> », est l'item où les résultats restent très satisfaisants pour 9 personnes, mais ou 5 personnes ne sont pas très satisfaites. L'action qui avait été engagée consistait à inclure le suivi du dispositif lors des suivis au terme des stages. Cela a été réalisé en ajoutant une colonne « suivi stage » dans le tableau de suivi des demandes H+. Dans les retours, la majorité des ESI n'informent pas le lieu de stage de leur suivi H+. Lorsque cela a eu lieu, c'était par exemple, suite a des observations par rapport aux fautes d'orthographe ou a de la fatigabilité. Dans ces différentes situations, le terrain de stage a été à l'écoute des ESI.

Deux étudiants soulignent le délai très court de prise en charge et apprécient la mise en place de temps supplémentaire qu'ils jugent bénéfique.

Axe d'amélioration:

- ✓ Être vigilant sur la mise à jour des aménagements des ESI en situation de handicap lors des transmissions à l'équipe pédagogique avant les partiels.
- ✓ S'assurer que les différents aménagements soient compris et mises en œuvre par tous les formateurs. Réaliser une information lors de réunion pédagogique.

A noter qu'à ce jour, il n'y a pas d'aménagements organisés sur les terrains de stage mais uniquement pour les partiels de « théorie ».